

Le procès renvoyé au 11 septembre



► A la sortie de la salle d'audience, hier matin. Les avocats se retrouveront à la rentrée...

/ PHOTO KARINE VILLALONGA

Administrateur provisoire de la Fondation Vasarely depuis octobre 2007, M^e Xavier Huertas a initié, devant le tribunal de grande instance d'Aix, une action visant à faire annuler l'arbitrage signé en 1995 entre la Fondation et certains héritiers du peintre.

Lequel arbitrage a été à l'origine de la dispersion des œuvres de Vasarely, notamment aux USA. L'annulation de l'arbitrage pourrait permettre au

musée d'Aix de retrouver les œuvres. L'audience était fixée hier. Diverses difficultés juridiques ont entraîné le renvoi du procès au 11 septembre. On a pu noter avec curiosité que l'un des avocats représentait... Charles Debbasch, l'ancien président de la Fondation. Condamné à une peine de prison pour malversations, il s'y est soustrait en se réfugiant au Togo, où il réside toujours. ■